



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal Séance du 18 décembre 2025

Date de l'annonce publique de la séance : 11 décembre 2025 (publiée par voie d'affiches et sur le site internet)
Date de la convocation des conseillers : 11 décembre 2025

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé : M. Joé Beissel, conseiller, donnant droit de voter en son nom à Mme Netty Kill, conseillère, par délégation de vote du 16 décembre 2025

LE CONSEIL COMMUNAL,

01) a procédé à la nomination de M. Francesco Lolaico comme délégué de la commune de Bous-Waldbredimus au sein du conseil d'administration de l'office social commun de Remich.

02) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil communal du 27 novembre 2025.

03) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section BA de Bous, sous les numéros 460/3806, 461/7328, 463/7330, 463/7332, 464/7334, 464/7336, 466/7338, 467/7340 et 468/7342.

04.a) a arrêté avec 10 voix pour et 1 voix contre le budget rectifié de l'exercice 2025 tel qu'il a été proposé par le collège échevinal à savoir :

Service ordinaire		Service extraordinaire	
Recettes	18.484.774,37.-	Recettes	4.229.686,62.-
Dépenses	14.217.069,69.-	Dépenses	12.406.653,21.-
Boni	4.267.704,68.-	Mali	8.176.966,56.-
Boni 2024	17.777.557,16.-		
Boni 2025	13.868.295,25.-		

04.b) a arrêté avec 6 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions le budget de l'exercice 2026 tel qu'il a été proposé par le collège échevinal à savoir :

Service ordinaire		Service extraordinaire	
Recettes	18.869.172,13.-	Recettes	3.892.415,00.-
Dépenses	18.174.956,00.-	Dépenses	13.831.520,72.-
Boni	694.216,13.-	Mali	9.939.105,72.-
Boni 2025	13.868.295,25.-		
Boni 2026	4.623.405,66.-		

05.a) a décidé à l'unanimité d'approuver un compromis de vente du 03 décembre 2025 entre le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus et Monsieur Carlos Alberto Gonçalves Sepulveda et Madame Alzira Castro Fernandes, relatif à la vente de deux parcelles sises à Erpeldange au lieu-dit « Rue de Mondorf », inscrites au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section BC d'Erpeldange sous les numéros 1202/5240 et 1202/5241, d'une contenance totale de 0,70 ares, au prix total de 21.000,00.- €.

05.b) a décidé à l'unanimité d'approuver un compromis de vente du 03 décembre 2025 entre le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus et Madame Kelly Sepulveda, relatif à la vente de la parcelle sise à Erpeldange au lieu-dit « Rue de Mondorf », inscrite au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section BC d'Erpeldange sous le numéro 1202/5239, d'une contenance totale de 0,24 ares, au prix total de 7.200,00.-€

06) a approuvé à l'unanimité un projet de morcellement établi en date du 13 octobre 2025 par le bureau GEOCAD Sàrl sous la référence 15330-05 pour le compte des époux Osmanovic-Mustafic, propriétaire des parcelles cadastrales 1267/4797, 1267/4799 et 1268/4801, lieu-dit « Rue de l'Eglise », section WB de Trintingerthal, commune de Bous-Waldbredimus.

07) a approuvé à l'unanimité un projet de morcellement établi en date du 13 octobre 2025 par le bureau GEOCAD Sàrl sous la référence 16305-01 pour le compte de M. François Kieffer et la société Maroldt Sàrl, propriétaires des parcelles cadastrales numéros 60 et 60/4468, lieu-dit « Rue Principale », ainsi que des parcelles cadastrales numéros 61 et 61/2, lieu-dit « Waldbredimus », section WA de Waldbredimus, commune de Bous-Waldbredimus .

08) a adopté à l'unanimité le concept de communication et d'information du catalogue « Pacte Nature », élaboré par le syndicat SIAS en juillet 2022.

09) a décidé à l'unanimité d'approuver et de mettre en œuvre les principes préconisés dans la mesure 5.11 du Pacte Nature à savoir la contribution à la séquestration de carbone et le renforcement de la résilience des forêts dans le cadre de l'adaptation du climat.

10) a arrêté à l'unanimité un nouveau règlement communal relatif à l'utilisation des salles communales.

11) a arrêté à l'unanimité un nouveau règlement communal relatif aux redevances en matière d'utilisation des salles communales.

12) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.

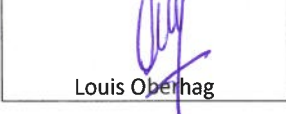
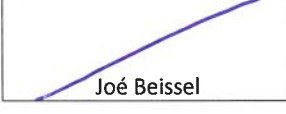
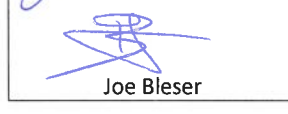
13) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- l'acquisition projetée de terrains sis à Trintange au lieu-dit « Zwischen den Dörfern », terrains lesquels seront destinés à l'extension du site de l'atelier communal.
- l'établissement de l'autorisation de construction de la nouvelle mairie à Waldbredimus dans la semaine du 22 décembre 2025.
- les frais d'avocats engendrés par les deux assignations en référé par l'association « Lokalverain Waldbredimus » en matière de dégagement du Centre Jos Rennel, frais lesquels s'élèvent à 15.000.-€.

a pris note d'une interpellation d'un conseiller portant sur

- une éventuelle mise en location de l'ancien café Loos à Bous, location laquelle s'avère impossible vu l'état de salubrité du bâtiment.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Netty Kill	 Mireille Braun	 Jos Muller	 Alain Thill
 Louis Oberhag	 Joé Beissel	 Joe Bleser	